



Tout savoir sur les charges récupérables

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ▶ A repérer le régime juridique applicable pour chaque type de bail
- ▶ A vérifier la régularité juridique et arithmétique des calculs de répartition
- ▶ A préciser si une dépense est de nature récupérable
- ▶ A déterminer la part du salaire récupérable selon l'emploi exercé
- ▶ A mettre en place une procédure de régularisation des charges.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Le formateur alternera entre de la transmission de connaissances/compétences et les cas pratiques pour favoriser l'acquisition par les stagiaires.
- ▶ Matériel pédagogique : support de formation PPT.
- ▶ Activité interactive : temps d'échanges avec les participants.

MODALITÉS DE POSITIONNEMENT ET D'ÉVALUATION

Modalités de positionnement :

- ▶ Entretien avec l'équipe pédagogique en amont et le client ou son représentant pour l'identification des besoins des bénéficiaires.
- ▶ Autopositionnement sur des compétences.
- ▶ Recueil des attentes des bénéficiaires par le formateur en début de session.

Modalités d'évaluation des acquis :

- ▶ Pendant la formation, validation des acquis en temps réel par le questionnement et la contribution des stagiaires.
- ▶ En clôture de session, bilan de fin de formation individuel réalisé par le formateur.
- ▶ Evaluation de la satisfaction à chaud.
- ▶ Evaluation du transfert des acquis en situation professionnelle via les évaluations à froid notamment dans le cadre des entretiens professionnels et annuels.
- ▶ Mise en place de mesures correctives si nécessaire.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- ▶ Pour accéder à cette formation, il faut en faire la demande lors des entretiens de développement ou lors de la campagne de recueil des besoins en formation.
- ▶ L'accord hiérarchique est nécessaire.
- ▶ Les délais d'accès sont variables et dépendent du calendrier des formations.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- ▶ Nous sommes disponibles pour échanger avec vous sur vos besoins afin de mettre en place les solutions optimales pour vous accueillir.
- ▶ Merci de nous envoyer un message sur la boîte mail IHC.

Formation présentielle

Durée : 21 heures

PUBLIC

Gestionnaires de quittancement et charges

PRÉ-REQUIS

Maîtrise de la langue française

INTERVENANT

Formateur expert en gestion locative

LIEU

Sessions inter : Metz ou Paris

Sessions intra : selon demande

TARIF

Nous consulter

CONTACT

ihc@batigere.fr

03 87 39 57 03

CONTENU PÉDAGOGIQUE

1 / 2

1. La définition des charges récupérables

- ▶ les textes, les principes, l'impact de la nature du bail, distinction entre charges récupérables et réparations locatives

2. Charges récupérables et non-récupérables

- ▶ Les natures de dépenses récupérables (ascenseur, chauffage, parties communes, hygiène...)
- ▶ Les points litigieux : évolutions législatives et jurisprudentielles, développement d'argumentaires

3. Prestataire ou personnel salarié

- ▶ impact de la réglementation et de la jurisprudence sur l'organisation du travail de proximité
- ▶ récupération et justificatifs d'intervention du personnel de la régie
- ▶ salaire du gardien : difficultés et solutions

4. La répartition des charges

- ▶ clefs de répartition : niveau de répartition, unités de répartition
- ▶ calcul des charges des locataires en fonction du choix de différentes clefs de répartition
- ▶ tantièmes et copropriétés



Tout savoir sur les charges récupérables

CONTENU PÉDAGOGIQUE

2 / 2

5. La procédure de récupération

- provisions, budgets prévisionnels
- justification des dépenses
- formalisme et délais
- régularisations de charges au départ du locataire
- spécificités des copropriétés et gestion des charges
- bouclier tarifaire

6. Concertation avec les associations de locataires

- les dérogations à la liste des charges
- l'amélioration de la sécurité des locataires
- la prise en compte du développement durable.

PUBLIC

Gestionnaires de quittance et charges

PRÉ-REQUIS

Maîtriser la langue française

INTERVENANT

Formateur expert en gestion locative

LIEU

Sessions inter : Metz ou Paris

Sessions intra : selon demande

TARIF

Nous consulter

CONTACT

ihc@batigere.fr

03 87 39 57 03